

Vous serez accueillis du 26 au 29 août 2024.

Lors de ces journées, vous serez amenés à remplir un questionnaire indispensable pour la formalisation de votre inscription à l'INSPE, ainsi que pour la mise en place de votre parcours adapté.

Toutes les modalités de formation seront précisées lors de cette semaine d'accueil.



Quel que soit votre profil (alternant ou temps plein), vous devez vous inscrire à l'INSPE de Dijon.

Cette inscription est **obligatoire**. Elle s'effectue par internet si vous avez déjà été inscrit à l'université de Bourgogne en 2022-2023 ou/et 2023-2024. Elle s'effectue sur format papier dans les autres cas.